NOTRE CANTON,
NOUS,
NOUS L'AIMONS !

Madame, Monsieur,

Face à la violence des propos récemment tenus dans des « documents de campagne », nous souhaitons faire taire un tissu de mensonges. Et plutôt que de répondre sur de basses attaques personnelles, nous nous posons des questions de fond.

Comment vouloir représenter l'**unité** d'un territoire et **opposer** violemment les communes de La Réole et Sainte Foy la Grande face à Sauveterre de Guyenne?

Comment prétendre **rassembler** sur un projet commun et **diviser** la population en la stigmatisant?

Nous le disons haut et clair: chaque centre-bourg a ses richesses.
En ce qui concerne La Réole, la cité a su prendre en main son avenir avec un projet aux multiples reconnaissances nationales. Le label Ville d'Art et d'Histoire, que la commune souhaite étendre sur un Pays, et le Projet de Ville LA REOLE 2020, sont des avancés concrètes. De nombreuses villes de France s'en inspire aujourd'hui.
La commune de Sainte Foy la Grande n'est pas en reste: son célèbre marché est labellisé *Plus beau Marché de France* !

(1) M. d'Amécourt est il crédible lorsqu'il aborde la gestion financière, alors que l'Argus des Communes, association de contribuables, note 7/20 la gestion de Sauveterre de Guyenne contre 13/20 pour La Réole?
Et ce malgré une manne financière de 650 000 euros par an, provenant de l'usine de compréhension gaz, manne financière dont M. d'Amécourt n'est même pas à l'origine?

Alors, qui est sous perfusion?
Peut être faudrait il en profiter pour inoculer un sérum de vérité:

Des attaques sur la proximité? Peut être ne sait-il pas que Christelle GUIONIE s'est rapprochée de sa famille pour en prendre soin...

voir CP 13/02/15

Des attaques sur la fiscalité du Département? Peut être ne sait-il pas qu'elle n'a pas encore été votée. Ce qui parait étonnant de sa part alors qu'il est membre de la commission Finances...

Enfin, ne parait-il pas honteux de citer l'Abbé Pierre lorsque l'on veut diminuer le budget social du Conseil départemental?

Faut-il continuer? **NON**.
Les électeurs attendent autre chose: des propositions plutôt que des calomnies.

Aujourd'hui, la solidarité territoriale de notre canton est bafouée.

NOUS, NOUS VOUS PROPOSONS UN VÉRITABLE PROJET DE VIE,
DE RASSEMBLEMENT, LE PROJET DE MIEUX VIVRE ENSEMBLE.

Bernard CASTAGNET, Christelle GUIONIE, Daniel BARBE et Sabrina NIETRZEBA-CARLESSO

DIMANCHE 29 MARS,
VOTEZ GIRONDE SOLIDAIRE !

Attention, dimanche matin, réglez-vous sur l'heure d'été !

Argus des communes

Voici la note de votre commune d'après le niveau de ses dépenses en 2013 :

REOLE(LA) (33190)

CC DU REOLAIS
GIRONDE - Aquitaine
Population légale : 4285 habitants
Population DGF : 4309 habitants
Maire durant la mandature précédente jusqu'en mars 2014 : **Monsieur Bernard CASTAGNET**
Maire depuis mars 2014 : **Monsieur Bruno MARTY**

1

En savoir plus sur la méthodologie.
Attention : cette note évalue uniquement le niveau de dépenses engagées en 2013, et ne sanctionne pas l'ensemble de la gestion de la commune.

Mon adresse email* Voir la fiche complète

** Vous recevrez par courriel l'ensemble du bilan financier détaillé de la commune.*

Découvrez la fiche complète de votre commune :
- dépense de la commune et de l'intercommunalité,
- comparaison avec les communes de même taille,
- évolution depuis 2008 des dépenses, des impôts locaux et de la dette de la commune,
- réponse du maire,
- méthodologie détaillée,
- articles sur la commune...

N'hésitez pas à partager et à laisser vos propres commentaires !

Voir la méthodologie

Les informations recueillies sont nécessaires et resteront confidentielles.
Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent..
Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser àcontact@contribuables.org ou au 01.42.21.16.24.

LES COMPTES DES COMMUNES

- données BPS exprimées en euros -

REOLE (LA) - GIRONDE

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'EXERCICE : 4 336 Habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 3 500 à 5 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

2013 2012 2011 2010 2009 2008 2007 2006 2005 2004 2003 2002 2001 2000

Compte du GFP - Retour - Retour Menu - Fiche détaillée

Endettement	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
Encours de la dette au 31/12/N	4 309	994	814
Annuité de la dette	405	94	106

Chiffres Clés - Fonctionnement - Investissement - Fiscalité - Autofinancement - Endettement -

soit 335% de + que Sauveterre

soit 143% de + par habitant que Sauveterre

par habitant = 994 €

LES COMPTES DES COMMUNES

- données BPS exprimées en euros -

SAUVETERRE-DE-GUYENNE - GIRONDE

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'EXERCICE : 1 848 Habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

2013 2012 2011 2010 2009 2008 2007 2006 2005 2004 2003 2002 2001 2000

Compte du GFP - Retour - Retour Menu - Fiche détaillée

Endettement	En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
Encours de la dette au 31/12/N	1 286	696	601
Annuité de la dette	354	191	85

Chiffres Clés - Fonctionnement - Investissement - Fiscalité - Autofinancement - Endettement -

par habitant 696 €

Ecoutez

Commission Permanente du mois de février

13 février 2015

La Commission Permanente du Conseil général de la Gironde s'est réunie ce vendredi 13 février 2015 et a étudié 349 dossiers pour un montant global de 103 millions d'euros.

Le Département conforte son engagement et son accompagnement des Girondins à travers la mise en place et le renforcement de services publics de proximité, dans un esprit d'équité, de solidarité humaine et territoriale. Parmi les priorités affirmées, le Département confirme notamment son engagement solidaire à travers les maitrises d'ouvrages départementales (collèges et équipements sportifs collégiens, travaux routes départementales), le développement de l'offre de logement, les aides aux communes (Conventions d'Aménagement de Bourg (CAB) et Convention d'Aménagement d'Ecole (CAE), mais aussi le soutien à l'économie locale, à la culture, au sport.

Sur l'ensemble des dossiers, la Commission Permanente du 13 février 2015 représente 22 millions d'euros supplémentaires, en comparaison avec les deux premières Commissions Permanentes votées début 2014 : le Département contribue ainsi à la création d'emplois directs pour les entreprises et les girondins.

Le montant total de cette Commission permanente est réparti notamment comme suit :

> **Collèges** 47 770 080 €

> **Voirie départementale et sécurité soutière** 21 419 213 €

> **Habitat, Logement, développement Social** 10 416 802 €

> **Développement culturel** 4 582 392 €

> **Insertion et précarité** 4 000 522 €

> **Développement sportif** 2 530 192 €

> **Enfance, Famille** 1 343 020 €

> **Aides aux communes et structures de coopération intercommunales** 1 201 005 €

> **Développement économique des entreprises et des territoires** 1 142 194 €

>>> Téléchargez le communiqué de presse en cliquant ici.

Le Budget Primitif 2015 a été voté les 18 et 19 décembre 2014 par l'Assemblée départementale à hauteur de 1,589 milliard d'euros.

Partager cette page :

Haut de page

Aucun commentaire

Ajouter un commentaire

Retour en haut de la page

Gironde tourisme — Agence de Développement Touristique

matériel d'occasion du Département, j'achète ! — Vente aux enchères du Département

PARTICIPEZ SUR 33TOURS.fr — 33 Tours

gironde numerique — Syndicat mixte Gironde Numérique

Espace Votre département

A VOTRE SERVICE

Espace subventions
Téléchargez le logo du Département
Délibérations du Conseil général
Découvrir les domaines d'Hostens et Blasimon
Venir au Département
Ecrire au Département

Boîte à outils

Contact
Offres d'emploi
Marchés publics
Espaces collaboratifs
Délibérations
Services près de chez moi
Vente aux enchères
Publications
Newsletters
Espace presse
Espace subventions
Le logo
Mon canton